



## INTERSYNDICALE D'ALSTOM TRANSPORT

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO d'Alstom-transport constatent qu'entre 2019 et 2021, d'après le bilan social Alstom France, hors inflation, la rémunération annuelle moyenne a baissé de 1 à 4,6%.

La rémunération globale du travail a baissé chez Alstom notamment à cause des faibles augmentations salariales précédentes !

A cela, s'ajoute une forte inflation (6,2% en octobre 2022 incluant 14,6% rien que pour l'alimentation et 19,2% pour « l'énergie ») qui rogne des augmentations déjà insuffisantes.

Cerise sur le gâteau : les discussions locales sensées apporter des mesures locales complémentaires n'ont rien donné sur la quasi-totalité des sites car toutes les idées et propositions ont été systématiquement refusées par la direction générale sans doute plus soucieuse de préserver les dividendes des actionnaires.

Pendant ce temps, l'équipe de Direction du Groupe, s'est octroyée au sens de l'art. L233-16 du Code du Commerce

\* 6,523 Millions d'euros pour 21 personnes, **hors PDG**, en 20/21

\* 9,953 Millions d'euros pour 18 personnes, **hors PDG**, en 21/22,

Ramené individuellement, cela correspond à une augmentation moyenne de 78% !! La seule partie fixe de cette rémunération est passée de 4,528 Millions d'euros à 7,544 Millions d'euros soit ramenée individuellement +94% !! (Sources : les Doc d'enregistrement universel du Groupe 20/21 et 21/22).

Pour les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO cette situation est inadmissible et insupportable.

A l'approche des négociations annuelles 2023 la direction doit changer sa stratégie salariale et donner des augmentations qui permettent aux salariés de faire face aux prix qui explosent faute de quoi les mouvements de colère, démotivations et démissions vont se multiplier.

Par ailleurs les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO revendiquent une augmentation générale des salaires pour tous les salariés quel que soit leur catégorie socio-professionnelle : Si des « coups de pouce » supplémentaires peuvent se comprendre pour les plus bas salaires l'inflation impacte tous les salariés, ils doivent donc être tous augmentés.

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT & FO appellent les salariés à se mobiliser avec leurs syndicats pour augmenter le rapport de force vis à vis de la Direction.